

Supplément
Le Devoir
Montréal, Québec.
5 Février 1972

AGISSEZ VITE AVANT
QU'IL SOIT TROP TARD—
AUCUN QUESTIONNAIRE
DE SANTÉ!

*Conditions d'adhésion
spécialement adaptées aux
personnes de 45 à 85 ans inclusivement.*

**AUCUN
EXAMEN
MÉDICAL**

**Pour la modique somme
de 25¢—et sans
aucun examen médical—
voici une assurance-vie
avec valeur de rachat
et dont la prime
n'augmente jamais**

**FORMULE INÉDITE D'ASSURANCE-VIE
A CAPITAL CROISSANT**

**Constitue
des
économies**

**Constitue des
possibilités
d'emprunt**

**Constitue
la sécurité
familiale**

VOTRE PREMIER MOIS D'ASSURANCE POUR 25¢

Voir tous les détails dans cette brochure

Enfin, vous pouvez vous procurer une assurance-vie avec valeur de rachat, vous donnant toute la protection dont vous avez besoin pour la modique somme de \$5,95 par mois!

- aucun questionnaire de santé!**
 - aucun médecin à voir!**
 - pas la moindre chinoiserie administrative!**
- Et...le premier mois ne vous coûte que 25¢!**

Si vous avez plus de 45 ans, voici enfin une façon simple et facile de vous assurer **sans aucun examen médical**. La formule d'adhésion ci-jointe a été réduite à sa plus simple expression. Pas de questionnaire de santé, pas d'enquête et surtout **pas d'examen médical** ni de chinoiseries! Tout se fait dans la plus grande discrétion. Dans l'intimité de votre foyer. Aucun vendeur ne vous approchera.

Nous de la *Laurier*, nous avons pour con-signer de vous faciliter les moyens de vous procurer l'assurance-vie de base, avec valeur de rachat, qu'il vous faut et à laquelle vous avez droit. Et nous croyons fermement que vous ne devriez avoir à payer qu'une seule et même prime nivelée aussi longtemps que vous aurez besoin de cette protection ou que vous en voudrez. Voilà pourquoi nous offrons cette excellente protection pour la modique somme de \$5,95 par mois—quels que soient votre âge, votre état de santé ou votre profession.

Vous n'avez qu'à nous envoyer votre formule d'adhésion, dûment complétée, après y avoir glissé une pièce de 25¢ et nous nous engageons dès lors à vous émettre une police d'assurance-vie avec valeur de rachat, pour le capital figurant en regard de votre âge.

L'ASSURANCE A CAPITAL CROISSANT VOUS OFFRE CHACUN DE CES TROIS AVANTAGES RECHERCHÉS.

Pour votre famille, une indemnité, "décès par accident" payable immédiatement en cas d'accident mortel vous atteignant chez vous, au travail ou n'importe où au monde, à toute heure du jour ou de la nuit; protection contre le plus grave des dangers: un accident au moment même où les

êtres qui vous sont chers dépendent entièrement de vous;

La sécurité de votre famille au cas où vous ne seriez plus là. Sécurité protégée si vous mourez pour quelque cause que ce soit, grâce aux avantages cumulatifs qui croissent à chacune des trois premières années pour ensuite atteindre leur pleine dimension et la conserver tout le reste de votre vie!

Des valeurs de rachat dont vous pouvez disposer à votre guise et emprunter en cas d'urgence. Une fois que ces valeurs ont commencé à s'accroître, vous avez des épargnes systématiques qui augmentent d'année en année, créant ainsi un fonds d'urgence qui est là quand vous avez besoin d'argent pour traverser les nombreuses crises de la vie. Et cet argent est disponible à brève échéance—incontestablement!

L'assurance à capital croissant est une combinaison réaliste, sensée, des éléments les plus recherchés en matière d'assurance-vie, et vous

RÉSERVE POUR LES CAS D'URGENCE

Les épargnes constituées par notre assurance peuvent vous tirer d'embarras en cas de:

- ✓ **MALADIE**
- ✓ **CHÔMAGE**
- ✓ **ACCIDENT**
- ✓ **RÉPARATIONS D'URGENCE**
- ✓ **CAMBRIOLAGE**
- ✓ **TAXES**

est offerte à un prix trop modique pour que vous ayez les moyens de vous en priver, surtout si vous comptez parmi les milliers de Québécois de plus de quarante-cinq ans qui, sans nous, ne pourraient pas se les procurer.

L'IMPORTANCE DE L'ASSURANCE A CAPITAL CROISSANT.

Vous avez vu l'inflation grignoter vos dollars et leur pouvoir d'achat. Vos rentes, vos épargnes, vos placements, même votre assurance-vie, ne peuvent plus, aujourd'hui, répondre à votre intention première.

Songez à la rapidité avec laquelle les prix ont augmenté au cours des cinq dernières années et vous constaterez comme votre argent sert à acheter peu de chose aujourd'hui. Ensuite, songez à ce qu'il en sera dans cinq, dix, quinze ans. Voilà pourquoi vos assurances sont probablement déjà insuffisantes. Voilà pourquoi il vous faut la protection supplémentaire d'une assurance au capital croissant.

LA PROTECTION SUPPLÉMENTAIRE DONT VOUS AVEZ BESOIN, MOYENNANT DES VERSEMENTS DONT VOUS AVEZ LES MOYENS.

Pour vous aider à avoir cette protection supplémentaire, il vous suffit de payer \$5,95 par mois, quels que soient votre âge, l'état de votre santé, ou votre profession. Et si vous en voulez davantage, nous vous en offrons deux, trois, ou même quatre fois plus. (Voir en page 4 pour tous les détails.)

POURQUOI VOS PAIEMENTS SONT PLUS BAS QUE VOUS NE CROYIEZ POSSIBLE.

Le fait que nous traitons directement avec vous, et que nous nous gagnions des milliers d'adhésions chaque année, réduit nos frais généraux, nos salaires et les frais d'émission de nos polices. Dégrèvée des frais de démarcheurs, d'entrevues, d'enquêtes ou d'examen, notre façon de faire des affaires nous soustrait aux charges les plus onéreuses de l'industrie de l'assurance: celles de la promotion des ventes, nous rendant d'autant plus facile la tâche de vous accorder la sécurité dont vous avez besoin à un prix qui vous convient. Notre «barème de prestations progressives» nous permet d'éliminer les frais excessifs de règlements en début de contrat qui, autrement, imposeraient un tarif beaucoup plus élevé.

NOUS NE POUVONS JAMAIS ANNULER VOTRE POLICE!

Tant et aussi longtemps que vous acquittez la prime, il nous est impossible d'annuler votre police. En fait, après deux ans d'existence, celle-

Votre assurance a la caution d'une compagnie canadienne qui mérite toute votre confiance...

La *Laurier* est une société dûment constituée et financièrement solide. Elle est autorisée à exercer en assurance-vie par les gouvernements fédéral et provinciaux. Elle est dirigée par des techniciens de premier ordre, possédant de nombreuses années d'expérience en matière d'assurance-vie. Elle constitue une puissante formation, et rend de précieux services à plus de 60 000 Canadiens de tous les niveaux sociaux.

La *Laurier* a des bureaux à travers le Canada, lui permettant de donner à tous ses assurés un service aussi rapide qu'efficace. Elle exerce en pleine conformité des lois et règlements du Canada et de votre province. Avec plus de \$150 000 000 en capitaux d'assurance-vie en vigueur, elle assure de nombreuses associations prestigieuses, tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial. Les conseils d'administration et les commissions consultatives de notre groupe sont composés de présidents d'entreprises, d'éminents membres des professions libérales et de membres du Sénat. Depuis 1965, nous avons versé plus \$7 500 000 en prestations.

ci devient incontestable, ce qui vous garantit une protection votre vie durant. Evidemment, vous avez toujours le droit de résilier, à quelque époque que ce soit.

QUINZE JOURS D'ESSAI—VOTRE ARGENT
REMIS SI VOUS N'ÊTES PAS SATISFAIT—
ADHÉREZ DES AUJOURD'HUI!
AUCUN RISQUE, AUCUNE OBLIGATION.

L'adhésion s'effectue très simplement: remplissez la formule de la dernière page, joignez-y 25¢ pour votre premier mois, et mettez-là à la poste dans l'enveloppe affranchie ci-jointe.

Vous verrez à quel point votre police est facile à comprendre, tant elle est rédigée dans une langue simple et claire. Examinez-la pendant quinze jours et si elle ne répond pas à votre attente, retournez-la. Vos 25¢ vous seront aussitôt remboursés. Mais rappelez-vous que tant que vous y pensez, vous êtes couvert par son assurance à capital croissant.

N.B. VOTRE TAUX NE SERA JAMAIS PLUS BAS QU'IL L'EST ACTUELLEMENT. Profitez de notre offre spéciale d'adhésion. N'oubliez pas, nous nous engageons à vous consentir notre assurance, si vous avez plus de quarante-cinq ans—même si vous en avez quatre-vingt-cinq—quelle que soit votre profession. **Tout cela sans questionnaire de santé ni examen médical!**

POUR LA MODIQUE SOMME DE \$5,95 PAR MOIS, VOUS RECEVEZ UNE POLICE D'ASSURANCE-VIE AVEC VALEUR DE RACHAT, POUR LE CAPITAL FIGURANT EN REGARD DE VOTRE AGE AU TABLEAU CI-DESSOUS.

Notre garantie ne diminue pas, si longtemps que vous restiez en vie.

Age actuel	Capital Assuré*	Age actuel	Capital Assuré*	Age actuel	Capital Assuré*	Age actuel	Capital Assuré*
42	\$2 000	52	\$1 380	62	\$890	74	\$460
43	1 930	53	1 330	63	850	75	440
44	1 860	54	1 280	64	800	76	420
45	1 800	55	1 220	65	770	77	390
46	1 740	56	1 170	66	730	78	360
47	1 680	57	1 120	67	690	79	330
48	1 620	58	1 070	68	660	80	310
49	1 560	59	1 020	69	620	81	300
50	1 500	60	980	70	590	82	280
51	1 440	61	930	71	550	83	260
*Pour les femmes, rajeunir de 3 ans; voilà d'ailleurs pourquoi ce tableau commence à l'âge de 42 ans.				72	530	84	250
				73	490	85	230

FONCTIONNEMENT DE LA GARANTIE

Dès le premier jour, vous êtes couvert contre le décès par accident, et pour le plein montant du capital assuré. Vous êtes aussi couvert contre tous les autres risques de décès selon le barème de prestations progressives, lequel prévoit le paiement de 5% du capital assuré pour la première année, de 35% pour la deuxième année, de 65% pour la troisième année et de 100% par la suite. Par exemple, si vous adhérez à l'âge de 57 ans, votre assurance augmente jusqu'à \$1125, et se maintient à ce montant toute votre vie durant.

ENCORE PLUS D'ASSURANCE?

Après votre adhésion, vous pouvez vous procurer deux, trois et même quatre fois plus d'assurance quels que soient votre âge, l'état de votre santé ou votre profession—aucun examen médical, aucune chinoiserie. Vous recevez deux fois plus d'assurance en payant deux fois la prime, trois fois plus en payant trois fois la prime et quatre fois plus en payant quatre fois la prime. Nous vous enverrons toute l'information nécessaire sur les moyens à prendre à cet effet, après votre adhésion.

12 EXCELLENTE RAISON QUI MILITENT POUR UNE ADHÉSION IMMÉDIATE

Lisez, et voyez s'il vous reste encore des questions
auxquelles nous n'avons pas répondu!

1. Votre âge ne présente aucun inconvénient.

Quel que soit votre âge, pourvu qu'il se situe entre quarante-cinq et quatre-vingt-cinq ans, quel que soit l'état de votre santé, et quelle que soit votre profession, vous pouvez souscrire une assurance-vie comportant les éléments les plus recherchés, et à un prix qui vous convient.

2. Votre famille est aussitôt protégée contre l'éventualité de votre décès par accident.

Dès le premier jour, vous êtes entièrement couvert contre tout accident mortel pouvant vous atteindre chez vous, au travail ou n'importe où au monde, à toute heure du jour ou de la nuit!

3. Les prestations vont croissant.

Vous êtes couvert contre toutes les autres causes de décès dans la mesure de 5% du capital assuré pour la première année, de 35% pour la deuxième, de 65% pour la troisième et de 100% dès la quatrième!

4. Vous avez droit à une valeur de rachat.

Votre assurance à capital croissant constitue une réserve d'économies toujours à votre disposition!

5. Vous avez droit à des avances sur la police, sans ennuis, sans restrictions.

Vous pouvez emprunter sur la valeur de rachat de votre police à un taux d'intérêt de seulement 5% — beaucoup moins que les taux courants.

6. Vous bénéficiez d'une occasion extraordinaire.

En traitant directement avec vous, nous effectuons des économies, que nous vous transmettons: Vous ne payez que \$4,95 par mois, et de plus, le premier mois ne vous coûte que 25¢. Et vous pouvez économiser encore davantage — en payant vos primes un an à l'avance.

7. Pas de chicaneries administratives.

Aucun démarcheur, aucun examen médical, aucun questionnaire de santé, aucun médecin à voir et pas la moindre enquête!

8. Protection hors pair d'une compagnie canadienne hors pair.

La *Laurier* est autorisée à exercer dans votre province et est dirigée conformément aux lois fédérales et provinciales. Elle compte plus de 60 000 canadiens parmi ses clients et garantit des capitaux-décès de plus de \$150 000 000.

9. Votre police ne peut jamais être annulée.

Tant et aussi longtemps que vous payez vos primes, nous sommes incapables d'annuler votre assurance. Vous seul en avez le droit.

10. Service immédiat dans votre propre foyer.

Nous ne sommes pas plus loin de vous que votre téléphone. Téléphonnez-nous au 416 925-6692 pour tout renseignement sur votre assurance.

11. Satisfaction garantie ou argent remis.

Si vous n'êtes pas satisfait, retournez votre police dans le délai de quinze jours et vos 25¢ vous seront promptement remboursés.

12. Ne laissez pas passer cette période d'adhésion.

Pour adhérer, il vous suffira de remplir la formule et nous l'envoyer avec 25¢ dans l'enveloppe affranchie ci-jointe. Chaque minute risque de laisser les personnes à votre charge dangereusement sous-assurées!

DES RÈGLEMENTS RAPIDES, ET QUI ARRIVENT A TEMPS.

«Chaque fois que j'ai eu à traiter avec la *Laurier* pour le compte d'un de nos membres, j'ai trouvé que son service était excellent. Je n'hésite nullement à la recommander.»

*Frank Cortese—Leader Syndical—
Toronto, Ontario*

«Merci pour deux chèques que je viens de recevoir. C'est un plaisir que de traiter avec une bonne compagnie.»

*Alex McGregor—Pharmacien—
Bowmanville, Ontario*

«Au nom des salariés que nous rémunérons sur une base horaire, nous désirons vous manifester notre vive appréciation pour les services que vous nous rendez depuis 1965.»

Klockner-Moeller Ltd—Granby, Québec

Témoignages de Canadiens éminents

«Les personnes qui traitent avec la *Laurier*, compagnie foncièrement canadienne, en tirent de nombreux avantages. D'abord, ses taux sont beaucoup plus raisonnables que ceux des autres assureurs, parce qu'elle se dispense d'examens médicaux et de démarches. Ensuite, ils sont uniformes pour toutes les catégories de risques. Finalement cette compagnie offre un moyen économique de suppléer, sans pression indue, à toute insuffisance en matière d'assurance-vie.»

—Docteur Orville H. Phillips,
P.C., D.D.S., membre du
Sénat canadien.

«En offrant de l'assurance-vie ou maladie par le courrier, vous rendez un grand service à des milliers de personnes qui n'auraient pas d'autre moyen de s'en procurer. Il est facile de faire confiance à la *Laurier*, dès qu'on s'arrête à penser qu'elle a versé plus de \$7 500 000 depuis 1965.»

—J. H. Roy,
Lieutenant-Colonel.

N'oubliez pas d'insérer la formule et une pièce de 25¢

Assurez-vous par le courrier, en toute sécurité, économiquement

ATTENTION: Mettez la pièce de 25¢ dans le petit compartiment.



**COURRIER DE
PREMIÈRE CLASSE**

ENVELOPPE-RÉPONSE

Peut se poster sans frais à l'intérieur du Canada

LE PORT SERA PAYABLE PAR

**ASSURANCE DE PROTECTION FAMILIALE POUR TOUTE LA VIE
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE LAURIER**


**Bureau 915
360, rue Saint-Jacques ouest
Montréal 126, Québec**



Adresse:

De:

**Pour la modique somme de 25¢—et sans aucun examen médical—
voici une assurance—vie avec valeur de rachat,
et dont la prime n'augmente jamais.**



**PROTECTION FAMILIALE POUR
TOUTE LA VIE
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE LAURIER**

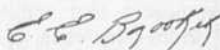
Siège social:
255, chemin Davenport, Toronto 180, Ontario
Bureau du Québec:
360, rue Saint-Jacques ouest, Bureau 915,
Montréal 126, Québec

Cette police est établie par la Compagnie d'assurance-vie Laurier de Toronto, Ontario, constituée en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada. La Laurier est autorisée à exercer au Québec et répond à toutes les exigences gouvernementales en matière de réserves financières, pour la protection de tous les assurés.

**SATISFACTION GARANTIE
OU ARGENT REMIS**

Dès que vous recevrez votre police, examinez-la attentivement dans l'intimité de votre foyer. Montrez-la, si vous voulez, à votre médecin, à votre avocat, ou à toute autre personne qui a l'habitude de vous servir de conseiller. Si, pour quelque raison que ce soit, vous ne voulez pas continuer à participer à notre assurance, retournez-nous la police dans le délai de quinze jours et nous vous retournerons votre argent aussitôt. Tant que vous la gardez, elle vous protège, durant au moins un mois.

Le Président,



**AGISSEZ VITE AVANT
QU'IL SOIT TROP TARD
AUCUN QUESTIONNAIRE DE SANTÉ!**

POUR RECEVOIR VOTRE POLICE, IL VOUS SUFFIT DE:

1. Remplir la présente formule;
2. La découper;
3. La placer avec une pièce de 25¢ dans l'enveloppe ci-jointe et mettre celle-ci à la poste.

FORMULE OFFICIELLE D'ADHÉSION

Formule officielle d'adhésion à l'assurance-vie de la
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE LAURIER
Constituée en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada
Siège social: 255, chemin Davenport, Toronto 180, Ontario

2-2172-0-03

Nom et prénoms _____
(Soulignez le prénom usuel)

Adresse _____
Rue ou R. R.

Ville _____ Province _____

Date de naissance _____ Age _____ Sexe Masculin Féminin
 Jour Mois Année

Bénéficiaire _____ Date de naissance _____ Liens de parenté _____

L'assurance demandée doit-elle en remplacer une déjà existante? Oui Non
Dans l'affirmative, nommer l'Assureur et préciser la nature du contrat.

Par la présente formule, je confirme mon adhésion à l'assurance-vie à capital croissant de la Laurier. J'annexe 25¢ pour le premier mois d'assurance. Je suis au courant du fait que l'assurance prendra effet le jour où vous recevrez la présente formule.

Date _____ Signature _____

Cochez cette case pour des formules supplémentaires à l'usage de votre famille.

NLA3-0172

ETABLIR LES CHEQUES OU MANDATS-POSTE A L'ORDRE DE «LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE LAURIER»